

Réaménagement de l'offre régionale au Conseil

Lettre expliquant le Réaménagement de l'offre régionale au Conseil. Quatre bureaux régionaux.

Date de publication : 2009-12-15

Auteur : Conseil du statut de la femme

Mesdames,
Messieurs,

Le Conseil du statut de la femme (CSF), comme toute organisation, doit s'adapter aux changements qui s'opèrent dans son environnement. C'est particulièrement vrai dans le contexte actuel.

Comme plusieurs ministères et organismes, le CSF fait face à des enjeux importants en matière de ressources humaines et financières qui nous amènent à développer de nouvelles stratégies afin de consolider nos activités en région.

Par ailleurs, le CSF a longtemps été le seul organisme du gouvernement à assurer en région une expertise en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et en condition féminine. Mais la situation a évolué. En effet, le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a mis en place sa propre équipe régionale qui coordonne la mise en œuvre de la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ainsi, le moment est propice pour réaménager notre offre régionale en regroupant notre personnel dans quatre bureaux, chacun proposant son expertise sur un territoire couvrant trois à cinq régions. Le redéploiement se réalisera de la façon suivante :

- Bureau de Rouyn-Noranda : régions de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec;
- Bureau de Saguenay : régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent;
- Bureau de Montréal : régions de Montréal, de Laval, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie;
- Bureau de Québec : régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de la Mauricie et de l'Estrie.

Le mandat des équipes sera principalement d'offrir une expertise de pointe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, afin de soutenir les travaux des organismes régionaux et d'observer la mise en œuvre des politiques gouvernementales en région, de façon que le CSF poursuive son rôle conseil auprès du gouvernement. Nos activités régionales continueront à alimenter nos réflexions et nos travaux destinés plus spécifiquement au gouvernement.

Dorénavant, le CSF mettra davantage sur sa spécificité pour offrir une valeur ajoutée aux travaux des autres partenaires en région : veille, statistiques et analyses régionales, recueil des besoins du milieu pour les traduire en études et en avis du CSF et information vulgarisée de ces documents.

Les employées du CSF en région maintiendront des relations de qualité avec les partenaires clés du développement régional et avec les groupes de femmes de leur territoire afin de

permettre des échanges d'information fructueux pour les travaux respectifs. Nous vous transmettrons, d'ici le 1^{er} avril 2010, les informations détaillées (coordonnées, noms des responsables, etc.) relativement à votre bureau territorial.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

La présidente,

Original signé par
Christiane Pelchat